DLP -4-6-62 122632


# AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE : 24 numéros par an

ÉDITION DE LA STATION DE STRASBOURG (Tél. 34-14-63 Poste 93)
(BAS-RHIN, HAUT-RHIN, MEURTHE-ET-MOSELLE, MOSELLE, VOSGES)

ABONNEMENT ANNUEL 12 NF

*Régisseur de recettes de la Protection des Végétaux : Cité Administrative, 2, Rue de l'Hôpital Militaire STRASBOURG*

C. C. P. : STRASBOURG 55-08-86


1er Juin 1962

Bulletin N° 21 du mois de Juin.

## ARBRES FRUITIERS A PEPINS

/ Avertissement /

### TAVELURES DU POMMIER ET DU POIRIER

Les premières taches de Tavelure commencent à faire leur apparition, notamment dans les vergers insuffisamment protégés au cours des dernières semaines. La présence des conidies d'été va augmenter les risques d'extension de la maladie. Aussi convient-il de maintenir une protection efficace de la végétation.

Un nouveau traitement fongicide devra être exécuté du 4 au 6 Juin. En cas de fortes chutes de pluie (pluies orageuses abondantes par exemple), la protection devra être répetée sans attendre un avis de la Station.

/ Information /

### OIDIUM DU POMMIER

Poursuivre l'enlèvement des pousses oïdiées et refaire une application fongicide vis à vis de cette maladie, dont la lutte demande beaucoup de persévérance.

Tenir compte de nos indications antérieures.

### PHYTOPTES DU POIRIER

Les premières manifestations de cet acarien sont observées dans certains vergers. Les boursouflures verdâtres ou rougeâtres qu'il provoque, noircissent et peuvent occasionner le déssèchement des feuilles.

Un traitement peut être réalisé en employant l'un des produits conseillés contre les acariens des arbres fruitiers.

87

../..2

## V I G N E

### PYRALE DE LA VIGNE

On signale l'apparition des chenilles de Pyrale dans certains vignobles. Les foyers paraissent cependant très localisés. Surveiller les parcelles et le cas échéant, effectuer un traitement dès l'apparition du ravageur en utilisant l'un des produits mentionnés sur la liste remise à chaque abonné (rubrique Vers de la grappe).

Nous signalons que les spécialités à base d'Esters phosphoriques ont une activité diminuée par basse température.

## F R A I S I E R S

### POURRITURE DES FRUITS

En vue de la protection des attaques de Pourritures diverses (provoquées par le Mildiou, Botrytis, etc..), il est conseillé d'opérer un bon paillage au pied des fraisiers.

Utiliser une paille longue et propre. Ne pas employer le fumier très favorable au développement des maladies et qui présente par ailleurs des dangers vis à vis de la santé des consommateurs.

## GRANDES CULTURES

### PEGOMYIE DE LA BETTERAVE

Des débuts d'attaques sont signalés dans de nombreuses cultures. Les éclosions observées depuis quelques jours vont s'intensifier et il est à craindre des dégâts au cours des prochains jours.

Surveiller soigneusement et fréquemment les cultures démariées et les betteraves semées clair au semoir de précision.

Opérer un traitement insecticide en employant l'un des produits recommandés par la Station, dès qu'il sera observé la présence de petites galeries sur les feuilles. Choisir de préférence une spécialité également efficace contre les pucerons, dont les premières apparitions pourront se produire incessamment ; pour cela, consulter la liste adressée à chaque abonné.

Ne pas intervenir en se basant uniquement sur la présence des pontes ; celles-ci sont difficiles à détruire et d'autre part, peuvent ne pas évoluer normalement.

../..3

## Colza de printemps

### CHARANCONS DES TIGES

Les insectes sont observés encore très nombreux dans certaines cultures et il paraît nécessaire de renouveler la protection insecticide des colzas de printemps (voir notre note du 5 Mai 1962).

## Colza d'hiver

### CHARANCONS DES SILIQUES

En raison du mauvais temps, la floraison des colzas d'hiver a été fortement retardée, notamment dans le Haut-Rhin. Compte tenu de la présence abondante de ce charançon, il convient de rappeler notre note du 9 Mai, par laquelle un traitement était conseillé pour les cultures les plus avancées.

Ce même traitement peut être appliqué maintenant sur les cultures en floraison et non encore protégées contre ce parasite.

Nous rappelons la liste des produits autorisés pendant la période de floraison des plantes mellifères, dont le colza :

- Roténone
- Pyrethrines
- Diéthion
- Chlorthiépin
- Toxaphène
- Polychlorocamphanes
- Dichlorophényltrichloréthanol.

Les Contrôleurs chargés des Avertissements Agricoles,

J. BERNARD et J.M. GRENOUILLOUX.

L'Inspecteur de la Protection des Végétaux,

J. HARRANGER.

----

Imprimerie de la Station de Strasbourg
Cité Administrative
Directeur-Gérant : L. BOUYX.

